



## INFOS PRATIQUES



Des questions, vous souhaitez plus d'informations sur nos activités:

- **Pédiatrie**

Secrétariat:

064 23 37 40

- **Santé Mentale**

Secrétariat:

Nicolas Dury - Isabelle Hennebert

064 23 33 48

- **Accueil Extrascolaire**

Coordinatrice:

Maud Tasca

0470 66 54 87



Groupe Jolimont asbl

**Siège social**

Rue Ferrer, 159

B-7100 Haine-Saint-Paul

**Hôpital de Jolimont**

Rue Ferrer, 159

B-7100 Haine-Saint-Paul

Service de pédiatrie - A7

**Service de Santé Mentale**

Rue Ferrer, 198

B-7100 Haine-Saint-Paul

Tél: 064 23 33 48

**Accueil Extrascolaire Les Petites Canailles**

Rue de la Station, 25

B-6540 Lobbes

Tél: 071 59 94 57



## FRATRIES À TISSER



[www.jolimont.be](http://www.jolimont.be)

[www.jolimont.be](http://www.jolimont.be)

Février 2019

Projet réalisé avec le soutien de la Fondation Roi Baudouin

## QU'EST-CE QUE LE PROJET « FRATRIES À TISSER »?

À travers divers projets et activités d'accompagnement, le **Groupe Jolimont s'engage à tisser un lien continu avec les frères et soeurs des jeunes patients porteurs d'un handicap ou d'une pathologie lourde ou chronique**. Ceci permettra à chaque fratrie de trouver sa place et ainsi mieux exprimer ses émotions et répondre à ses questionnements.



Dès l'annonce du diagnostic, et dans toutes les grandes étapes de sa vie ou de celle de son frère/sa soeur patient, nous souhaitons garder le fil d'un accompagnement ou d'un lieu d'échange et de partage pour la fratrie.

## NOTRE DÉMARCHE, NOTRE ENGAGEMENT

Avant la mise en place de nos différentes actions, l'ensemble des professionnels de l'équipe pluridisciplinaire de pédiatrie, de réanimation pédiatrique et de néonatalogie a été sensibilisé à la place des fratries suite

à une annonce de diagnostic ou maladie lourde. Quel impact sur elles, quelles difficultés risquent-elles de rencontrer, quels seront leurs besoins spécifiques?

Ensuite puisque chaque situation et chaque enfant est unique, les activités sont diversifiées et adaptées à tout un chacun.

- **Au moment de l'annonce du diagnostic** il est important de pouvoir proposer aux frères et aux soeurs un temps qui leur soit propre avec les professionnels. **Nos équipes de pédiatre consacreront à chaque fratrie une rencontre pour répondre à leurs questions**, leur expliquer la situation de leur frère/soeur patient, mettre des mots sur ce qu'ils ne comprennent pas ou encore, soutenir les parents dans la communication des éléments les plus sensibles de la situation. Parce que la première hospitalisation ne sera peut-être pas le moment où la demande de la fratrie, via ses parents ou pas, émergera, cette rencontre pourra toujours s'organiser par la suite lors des visites de suivi du patient en ambulatoire.



- Par ailleurs, toute famille (parent(s), fratrie(s), couple(s)) ayant un enfant en situation de handicap peut, comme tout un chacun, **formuler une demande à notre équipe du Service de Santé Mentale**. Nous proposons **un espace d'écoute et de parole, de soutien et de travail thérapeutique** destiné à tout enfant, adolescent ou adulte, de même qu'aux familles et aux couples.
- À l'accueil extrascolaire: nous **facilitons l'accessibilité de notre service d'accueil extrascolaire en priorisant lors de l'inscription les enfants suivant le programme de «Fratries à tisser»**. Ponctuellement, nous organisons une période de stage centrée sur une thématique spécifique à la problématique de la fratrie des jeunes patients ou des jeunes souffrant d'un handicap ou d'une maladie lourde ou chronique.

## COMMENT ACCÉDER À NOTRE PROJET ?

**Vous pouvez prendre contact directement avec un partenaire** qui entendra votre demande et tentera d'y répondre au mieux.

Nos services sont vigilants à orienter au mieux chaque bénéficiaire en fonction de son besoin et de sa demande, que ce soit au détour d'une hospitalisation, d'une inscription dans l'une de nos crèches au projet inclusif, ou lors d'une demande de consultation au service de santé mentale.